



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Scope 2 Énergies lance une initiative inédite pour réduire les factures énergétiques des consommateurs d'électricité : **Partageons Nos Énergies**

Saint-Just, 09/01/2025 – Scope 2 Énergies, installateur de centrales photovoltaïques et de bornes de recharge dans la région montpelliéraine a lancé une initiative inédite pour accompagner les consommateurs d'électricité dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques en créant la communauté d'énergies "**Partageons Nos Énergies**".

Cette Personne Morale Organisatrice (PMO), unique en son genre, permet de déployer localement des opérations d'autoconsommation collective. Ainsi, l'ensemble des habitants d'un secteur géographique donné peut profiter pleinement des avantages de l'énergie solaire photovoltaïque de ses voisins. Et en plus, cette énergie verte coûte moins cher que le tarif réglementé !

Une innovation au service de l'autoconsommation collective

Grâce à "Partageons Nos Énergies", Scope 2 Énergies met à disposition des citoyens une structure juridique dédiée, permettant de mutualiser les ressources énergétiques et de redistribuer les bénéfices du solaire photovoltaïque au sein d'une communauté. Cette initiative vise à :

- **Réduire les factures énergétiques** en exploitant une énergie renouvelable et locale,
- **Favoriser l'accès au solaire photovoltaïque** même pour ceux qui ne peuvent pas installer de panneaux solaires individuellement,
- **Encourager la transition énergétique collective** en renforçant l'autonomie des territoires.

Une première en France

C'est la première fois qu'un installateur photovoltaïque propose une PMO ouverte à tous. Cette approche permet une grande flexibilité et une inclusion

renforcée pour les foyers désireux de s'engager dans une démarche écologique et économique.

"Partageons Nos Énergies" incarne une nouvelle manière de concevoir l'énergie : collective, solidaire et respectueuse de l'environnement.

🔆 Un projet local et évolutif

Dans un premier temps, les opérations d'autoconsommation collective s'appuient sur les clients de Scope 2 Énergies.

Une première communauté est en fonctionnement depuis le 1^{er} décembre 2024 sur les communes de Saint-Just, Mudaison, Lansargues, Saint-Nazaire-de-Pézan, Lunel-Viel, Candillargues, Valergues, Saint-Brès et Baillargues.

L'ambition de l'entreprise est d'étendre progressivement le concept à d'autres communautés locales, à Teyran, Lattes, Pérols, Jacou, Castelnaud-le-Lez, Lunel, Montpellier...



✓ **Martial Benazet, président fondateur de Scope 2 Énergies :**

« Avec Partageons Nos Énergies, nous franchissons une étape décisive dans la transition énergétique. Ce projet incarne notre volonté d'accompagner les consommateurs d'électricité vers une consommation énergétique plus durable et économique. Notre objectif est double : permettre aux producteurs de valoriser leur électricité photovoltaïque à un tarif équitable et offrir aux consommateurs un accès à l'énergie locale bas carbone à des coûts avantageux. »

✓ **À propos de Scope 2 Énergies :**

Créée en 2023, Scope 2 Énergies est une société innovante spécialisée dans la transition énergétique. La mission de cet installateur de centrales photovoltaïques et de bornes de recharge est de démocratiser l'accès aux énergies renouvelables. Son slogan : parce que le soleil ne vous enverra jamais de facture !



Pour en savoir plus sur l'initiative Partageons Nos Énergies : son principe, son fonctionnement, ses avantages... 🖱️

www.partageonsnosenergies.fr

[Facebook](#)



Pour en savoir plus sur Scope2 Énergies : ses produits, ses solutions, son équipe, ses réalisations, sa philosophie... 🖱️

www.scope2energies.fr

[Martial Benazet | LinkedIn](#)

 **Contact**

Benazet Martial

0633453502

mbenazet@scope2energies.fr